Rêves), 24.00. — Non partants: Saint-André, Sully, Bella, Sans Gêne (W.), Salaise, Karabin, Sabir, Stanislas.

Prix de Nemours-le-Pin (trot monté), 6.000 fr. 2.600 m. — 1. Révoque (B.) (X. Bernardin), 102.50 et 36.00; 2. Occasion (Baloche), 15.50; 3. Rocambole (Chrétien), 13.00. — Non partants: Révoque (B.), Rose, Richemond, Roche Kanvas, Raymande.

Prix d'Evreux (trot attelé), 5.000 fr. 2.600 m. — 1. Rodon (Bakker), 43.00 et 19.50; 2. Cinéd (Lepaple), 136.00; 3. Rully (Anvrey), 19.50. — Non partants: Béjane, Rayon X, Rayon d'Or, Recontent, Rapile, Bohémienne, Ripolin, Reine Claude II.

Prix de Dinan (trot monté), 6.000 fr. 2.500 m. — 1. Printemps (M. de Vroese), 40.50 et 19.50; 2. Petiville (Chrétien), 13.00. — Non partants: Fauvette, Primevère, Quitte ou Double.

Prix de Nevers (trot attelé), 5.000 fr. 2.200 m. — 1. Ogotai Khan (H. Masson), 16.50 et 13.00; 2. Quitance (Versele), 21.00; 3. Pologne (M.-P. Viel), 19.50. — Non partants: Quand Elle Veut, Quartanier, Qui Vive.

Prix du Berry (trot attelé), 5.000 fr. 2.800 m. — 1. Qui Va Là (Libert), 41.00 et 15.00; 2. Perveuche (Neveux), 28.50; 3. Opulence (Cadiot), 18.00. — Non placés: Ornano, Question, Piray, Prince du Manoir, Quand Mêle, Le 75, Néméide, Quelibet, Palais Royal, Quitte.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Club Athlétique Roubaisien. — Samedi soir, à 8 h., réunion générale de la commission de football et tous les équipiers. Présence indispensable. Amende aux absents. Spécialement convoqués: MM. Emile Loucheur, Charles Ghesquière, Paul Vincke, Louis De Busschere et toute l'équipe I, en vue du déplacement, le 5 mars à Auchel (Pas-de-Calais), pour y rencontrer l'Equipe I d'Auchel (Champion d'Artois de promotion 1920). Tous ceux qui veulent faire le déplacement avec l'équipe I peuvent s'inscrire au siège, dès aujourd'hui, jusqu'au 2 mars inclus.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Dimanche 29 janvier 1922, exposition chez Bourdon-Denis, 160, rue des Arts. 51870d

BOURSE DE LILLE

du 26 janvier

En hausse: Anzin de 815 à 816. — Bruay de 1290 à 1294. — 10e Bruay de 201.50 à 202. — Courrières de 324 à 325. — Escarpelle de 860.50 à 865. — Flines de 206.50 à 208. — Marles 70 % de 293.50 à 294. — Thivencelles de 191.50 à 192.

France-Pologne (act.) de 169 à 170. — Karpathes (part) de 3390 à 3450. — Monte-Carlo (part) de 195 à 196. — Pétrole premier (act.) de 348 à 350.

Etablissements Agache de 845 à 848. — Forges et Aciéries Nord et Est de 442 à 445. — Senelle-Maubeuge de 1028 à 1030. — Aciéries de France de 507 à 512. — Chantiers de France de 288 à 292. — Aciéries de Construction du Nord de la France de 766 à 775. — Kuhlmann de 1190 à 1195. — Etablissements Arbel de 614 à 616. — Lille-Bonnières et Colombes (act.) de 1500 à 1504; (priorité) de 1906 à 1907. — Verrerie Industrielle de 410 à 412. — Kuhlmann de 451 à 455. — Société Matériel transport de 418 à 420.

En baisse: Albi (part) de 1057 à 1065. — Anzin de 1016 à 1015. — 10e Béthune de 206 à 207.75. — Bruay de 1110 à 1105. — Carvin de 402 à 400. — Crespin de 150 à 149. — Douchy de 355 à 354. — Dourges de 88.175 à 881. — Ferroir de 352 à 351. — Lens de 212 à 210.25. — Marles 40 % de 4150 à 4131. — Nord d'Alais de 63 à 61. — Ostricourt de 498 à 490. — Saint-Amand-les-Eaux de 240 à 237. — Ste Vicoigne de 435 à 432.

Alexander (part) de 1500 à 1490. — Bordeni (act.) de 285 à 284; (part) de 305 à 304. — Busseto-Sud (part) de 600 à 584. — Dabrowa (part) de 410 à 408; (cap.) de 385 à 383. — Estera (act.) de 272 à 271. — Grabowska (act.) de 320 à 315; (part) de 610 à 596. — Financière des Pétroles (act.) de 566 à 565. — France-Pologne (part) de 454 à 449. — Industrielle de Pologne (act.) de 590 à 580. — Karpathes (act.) de 405 à 400. — Omnium des Pétroles du Nord (act.) de 575 à 566; (part) de 2565 à 2555. — Polana (act.) de 178 à 173. — Potok de 281 à 280. — Rafocsyn (act.) de 537 à 532; (part) de 500 à 495. — Sliva Plana (act.) de 198.25 à 190; (part) de 1577 à 1552. — Wankowa (part) de 207 à 208.

Mines de Blaymont de 295 à 298. — France-Belge du Minéral de Chemin de fer de 527 à 526. — Fives-Lille de 1456 à 1455. — Denain-Anzin de 1487 à 1486. — Longwy de 1065 à 1067. — Margnéherie de Béthune de 95.25 à 95.

Stationnaires: Albi (act. nouv.) à 420. — Béthune à 2130. — Clarence à 810. — Lévin à 3090. — 30e Lévin à 101.50.

Bustenari (act.) à 320. — Dabrowa (act.) à 200. — Milano (part) à 168. — Monte-Carlo (act.) à 350. — Zagoiz (act.) à 150; (part) à 185.

Comptoir Industrie Linière à 1088. — Ciments Français à 2460.

Toujours pas d'affaires; nous retombons dans l'atonie des mauvaises séances de l'année dernière.

Charbonnages sans changements, on côte de meilleurs cours sur Anzin et Marles.

On est un peu plus ferme en **Métallurgiques.**

Pétroles inchangés et plutôt faibles.

Kuhlmann, après un bon début, **ne peut se** maintenir.

Banque ROBERT (fondée en 1863),
86, rue de la Gare, Roubaix. (Téléph. 5.42).

Renseignements commerciaux

COTONS. — Le Havre, 26 janvier. — Cloture. — Tendance calme. Ventes 100 balles. — Janvier, 255; février, mars, 257; avril, 253; mai, 254; juin, 253; juillet, 251; août, 248; septembre, 244; octobre, 241; novembre, décembre, 239.

— Liverpool, 26 janvier. — Clôture. — Janvier, 9.61; mars, 9.53; mai, 9.54; juillet, 9.50; octobre, 9.24.

— New-York, 26 janvier. — Janvier, incote; mars 16.72; mai, 16.67; juillet, 15.90; octobre 15.32.

CAFÉS. — Le Havre, 26 janvier. — Cloture. — Tendance calme. Ventes 500 balles. — Janvier, 156; février, 155.50; mars, 148.25; avril, 146; mai 142.25; juin, 141.50; juillet, 137.75; août, 135.75; septembre, 133.25; octobre, 131.25; novembre, 131.50; décembre, 128.50.

SUCRES. — Paris, 26 janvier. — Clôture. — Tendance faible. — Courant, 155 à 156; prochain, 154.50 à 155.50; mars-avril, 155 à 155.50; 4 de mai, 153 à 154.50. Cote officielle, 156.50.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 26 (Clôture)

Blés. — Calme. — Courant, 70; prochain, 70; mars-avril, 69.50; 4 de mars, 69.25.

Farine. — Calme. — Courant, 98; prochain, 90.50; mars-avril, 88.25 et 88; 4 de mars, 87.50 à 88.

Avoines noires. — Calme. — Courant, 63.50 à 64; prochain, 62.50; mars-avril, 62, vendeur; 4 de mars, 61.

Avoines diverses. — Calme. — Courant, 68.50; prochain, 62, vendeur; mars-avril, 61, nominal; 4 de mars, de 60 à 60.50.

Sucres. — Sans affaires. — Courant, 50.50, acheteur; prochain, 51, nominal; mars-avril, 52.25, nominal; [illegible]

MARCHÉ DES CHANGES A PARIS du 26 janvier

Sur Londres, 33.59 ½; New-York, 12.27 ¼; Berlin, 6 1/16; Danemarck, 2.43 ¼; Espagne, 1.84 ¼; Hollande, 4.49; Italie, 54; Norvège, 1.93; France, 22 ¾; Roumanie, 8 9/16; Suède, 3.06 ¾; Suisse, 2.39; Vienne, 0 5/16; Londres chèques, 51.50. Le mark polonais est coté 0.097.

CRÉDIT du NORD

Capital 125 Millions

BANQUE - ESCOMPTE
CHANGE - BOURSE
- Location de Coffres-Forts -

100 Succursales

Fondé en 1848 — 85762

Convois Funèbres

Les familles Sevin et Delabousse ont la douleur de vous faire part du décès de **Madame Pauline DELAHOUSSE,** épouse de **Monsieur Achille SEVIN,** décédée le 24 janvier, dans la 35e année. Service vendredi, 9 h. 1/4, église St-Christophe. Tg 15250d

M. Nazaire SOUSSEMART, contrôleur d'octroi en retraite, décédé à Tourcoing le 25 janvier 1922, dans sa 69e année. Les Vigiles seront chantées vendredi 27 courant, à 18 heures. Convoi et Service samedi 28 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur. Réunion 90, rue de Melbourne, à Tourcoing. 34139

On annonce la mort, à l'âge de 85 ans, de **Madame Pierre DUTAT,** née **Marie-Joséphine DUMORTIER,** mère de Monsieur Henri Dutat, directeur de la maison Toulemonde-Destombes.

Les funérailles auront lieu samedi 28 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Roubaix.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer cet avis comme en tenant lieu. 51843d

Mme Pierre DEMBESTERE, née **HAUE,** décédée à Roubaix, le 25 courant, dans sa 64e année. Convoi et service solennels, samedi 28, à 9 h. 30, église Saint-Martin. Assemblée 12, rue du Bois.

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 26 janvier. — Jules Kistineff, rue d'Alsace, 5. — Raymond Durieux, rue Voltaire, 21. Léonard Treman, rue de l'Industrie, 47.

VOITURES D'ENFANTS. Mce fondée en 1850. Fabrique **ROUSSEL-HESPEL,** 69, r. Lannoy. Rx Rép. 236

André Vlaeminck, rue Wart cour Six, 17. — Jeanne Vanneste, rue Beaumarchais, 20 bis, cour Gérard, 2. — Micheline Davrain, rue de Valmy, 61. — Marie Trequette, rue des Longues Haies, 64, cour Bernard, 21.

VOITURES D'ENFANTS. 15 fis, r. du Curé. Rx. 85245

Publications de mariages du 26 janvier. — Jean Lehouck, tisserand, rue de Manbeuge, fort Lorillard, 42, et Marie Lorthiois, bainbrochesse, rue de Denain, 43, cour Dhalluin, 1. — Alexandre Devartrepont, tisserand, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 10 et Estelle Arrachart servante, rue Pellart, 117. — Pierre Heleuse, sergent au 94e R.I., rue de Lille, 5, et Suzanne Humbert, sans profession, à Barbe-Duc. — Maurice Decruyenaere, chauffeur d'auto, rue Ma Campagne, 7, et Laure Mies, contremaîtresse, à Wattrelos. — Jules Deprez, ouvrier agricole, à Roubaix et Hélène Blomme, servante, à Oostnieuwkerke.

AU CŒUR D'OR, Rx. Médailles d'amour. 79279

Mariage du 26 janvier. — Albert Vanhoutte, receveur aux tramways, à Wattrelos, et Mathilde Courcelles, marchande de tissus, rue de l'Epeule, 123.

BORES MARIÉS. St-Jacques, 215, r. Collège. Rx. 122.2

Décès du 26 janvier. — Marie Dumortier, rue Pellart, 160. — Marie Decalion, 76 ans, rue de l'Industrie, 180. — Emile Willecomme, 1 an, rue Jouffroy, 42. — Charlotte Hage, 68 ans, rue Louis-Catrice, 12. — Louis Lebleu, 80 ans, rue Barbieux, 15. — Jules Stock, 71 ans, rue Lazeux, 81. — Désirée Fontaine, 76 ans, rue Blanchemaille, 57. — Emile Bettremieux, 68 ans, rue de l'Ommelet, cour Rambateux 3. — Victorine Prévost, 84 ans, rue de l'Alma, 9.

CROIX, — Naissance. — Simonne Dekeyser, rue Neuve, 11.

WASQUEHAL. — Naissance. — Anne-Marie Spriet, place Gambetta.

LANNOY. — Décès du 16 janvier. — Prosper Béghin, 80 ans, rue Nationale, 49.

HEM. — Naissance du 26 janvier. — Marcelle Thiall, rue de la Vallée, 21.

Décès. — François Differentes, 17 ans, rue Citron, 22.

CHÈRENO. — Décès. — Zoé Ouilard, 46 ans, rue du Tri. — Marie Tailly, 66 ans, hameau de l'Auteur.

TRESSIN. — Décès. — Marie-Louise Locat, 80 ans, route Nationale, 19.

CYSOING. — Naissances. — Lucienne Capel, rue Jacquart. — Céline Delmarquette, rue de Delaplanque.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS. — Décès. — Edma Chabrol, 70 ans, rue de Lille.

TOURCOING. — Naissances du 23 janvier. — Alfred Adolphe, rue Nationale, 122.

Du 23 janvier. — Blondine Brunsel, rue Nationale, 122. — Georgette Muret, rue des Trois-Pierres, 427. — Marie Dubart, rue de Gand, 77.

Du 26 janvier. — Louis Vanmarcke, rue de Gand, 1099.

Publications de mariages. — Albert Pollet, sans profession, boulevard Gambetta, 31, et Marcelle Motte, sans profession, rue du Conditionnement, 41. — Louis Dalrue, contremaître de filature, rue de la Blanche-Porte, 108, et Palmyre Loof, sans profession, à Bruxelles.

Mariage. — René Desmazure, négociant, et Agnès Couvreur, sans profession, rue de Roubaix, 109.

Décès du 25 janvier. — Marie Blavier, 72 ans, rue Ingres, 43. — Lucien Bulckaen, 1 an et 3 mois, rue Nationale, 123.

Du 26 janvier. — Auguste Boret, 74 ans, rue du Calre, 12. — André Allard, 4 mois, rue de la Potente, 137. — Marie Benoit, 66 ans, rue de Varsovie, 146. — Emile Destailleurs, 76 ans, rue de la Cloche, 53.

MOUVAUX. — Naissance. — Edouard Defollin, rue Carnot, 29.

Décès. — Jean Mouton, 75 ans, rue Faidherbe, 56.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissance. — Geneviève Desmetre, rue de Rouges-Barres, 430.

A NOS LECTEURS

En recommandant la Quintonine à nos lecteurs, nous leur donnons un excellente recette, grâce à laquelle chacun peut faire lui-même, pour 2 fr. 75, un litre d'excellent vin fortifiant, et guérir de cette façon la fatigue, la faiblesse et l'anémie.

Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 2 fr. 75.

Phie Fernelle, 81, rue de Lille; Phie Deroubaix, 108, rue de Lannoy à Roubaix; Phie Capelle, 155, rue du Tilleul, et Maclet, 14, rue Carnot, à Tourcoing; Fourlinie, à Croix. 1105-17

La Confiance de l'Epargne dans les Valeurs du Trésor

Le dernier bilan de la Banque de France accuse une nouvelle et importante réduction du montant de ses avances à l'Etat. Au cours de la semaine dernière, le Trésor a remboursé, en effet, à la Banque une somme de 450 millions, ce qui ramène le compte d'avances à 23.350 millions, alors qu'il s'élevait il y a six mois, à 26.700 millions. C'est la première fois, depuis le mois de Juin 119, que ce chiffre est aussi bas et il est intéressant de rappeler les causes de cette amélioration persistante.

D'une part, l'Etat a fortement comprimé ses dépenses et, ayant moins de payements à faire, il a naturellement demandé moins d'argent à la Banque. D'autre part, l'épargne a continué à souscrire largement aux **Bons de la Défense Nationale,** ce qui a permis au Trésor non seulement de ne plus faire appel à la Banque, mais de lui rebourser une part de ses avances. La fidèle clientèle des **Bons de la Défense Nationale** ne doit pas hésiter à maintenir toute sa confiance dans ces valeurs de tout repos: elle assurera ainsi pour l'avenir des disponibilités précieuses et elle place ses économies à l'abri de tous les risques. 85750d

Etablissements SEARLE FRÈRES

Société Anonyme au capital de 6 millions de francs

Siège Social:
17, Boulevard Richard Lenoir, à PARIS

ÉMISSION

de:
10.000 Bons décennaux 7 % de 500 frs nominal
au prix de:

495 francs

payables au souscripteur, productifs d'un intérêt annuel de Frs 35, par titre, nets de tous impôts présents et futurs, payable semestriellement les 1er Janvier et 1er Juillet de chaque année, le premier coupon à l'échéance du 1er juillet 1922.

Ces bons sont remboursables au pair à partir du 1er Janvier 1927 et au plus tard, le 31 Décembre 1931.

La Société a principalement pour objet: la fabrication des écrous, boulons, goujons et toutes pièces de décolletage intéressant les automobiles, les chemins de fer, les constructions mécaniques, etc., de même que la fabrication des aviers étirés et comprimés.

Les Usines sont situées à BOUTILLERIE-les-AMIENS (Somme) où elles occupent une surface de 100.000 mètres carrés et emploient, en temps normal, un personnel de 1.200 à 1.400 ouvriers.

Le chiffre d'affaires du dernier exercice clos le 30 juin 1921 s'est élevé à 10.625.000 francs environ.

Les demandes de bons décennaux 7 % au prix de 495.00 sont reçues dès maintenant et les titres seront à la disposition des preneurs aux guichets:

du CREDIT LYONNAIS à AMIENS,
ARRAS,
BEAUVAIS,
au CREDIT DU NORD à LILLE,
PARIS
et dans toutes les succursales.

La publication de la notice prévue par la Loi a été insérée dans le BULLETIN des Annonces Légales Obligatoires du 9 Janvier 1922. 85752

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

Le Gérant: Alfred MESMAEN

A BOULANGERIE à céder le mieux située de Boulogne-sur-Mer-plage Normandie
Prix: 40.000 frs 85750d
Banque Petitjean, 12 rue Montmartre, Paris

TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE
en Typographie, Lithographie, Reliure exécutés avec les plus grands soins par l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Roubaix.

Vous êtes enrhumés!!

PRENEZ:

Le SIROP BERTON
réservé aux grandes personnes
d'une activité sans égale, il vous soulagera sitôt la première cuillère et ramènera le sommeil si souvent troublé par les toux pénibles.
LE FLACON: 3 Fr. 50

Le SIROP BELLA
spécialement préparé pour les enfants, il calmera très vite leur toux et leur rendant l'appetit les empêchera de s'affaiblir.
LE FLACON: 3 Fr. 00

PHARMACIE DU PROGRÈS, 163, Grande-Rue, Roubaix

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 27 Janvier 1922 — N° 110.

Diane-la-Pâle

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE
LE PUITS DE L'AIGUILLETTE
VI
Ennemis mortels

Le jardin est superbe, comme vous avez vu. Le terrain est excellent et les arbres fruitiers sont nombreux. Nous espérons bien que ça nous rapportera de quoi vivre.

— Pas cette année, du moins, car il ne reste point de fruits, et quant aux légumes, je n'ai guère aperçu que quelques mauvais choux, à demi-pourris, dont vous ne trouverez pas la vente, assurément.

— Ah! vous avez raison, l'année est sacrifiée, mais nous regagnerons ça l'an prochain. Nous avons même l'intention de cultiver des légumes en primeurs. Nous en trouverons la vente dans les châteaux voisins... De cette façon, nous ferons concurrence aux jardiniers de Sainte-Enimie.

— C'est une idée, fit un gendarme d'un air bon enfant... et d'autant meilleure que si vous ne réussissez pas la première année, vous êtes à votre aise et vous pourrez attendre.

Jactain et Persillard échangèrent un regard rapide.

Les gendarmes y arrivaient. Ils avaient pris des détours, mais enfin ils donnaient l'assaut.

— De l'aisance? fit Persillard avec surprise.

— Dame! vous ne vivez pas de l'« air du temps », comme on dit... et ce gros père là ne me semble pas jeûner tous les jours...

— Ou bien le jeûne lui réussit, fit l'autre.

— Nous avons quelques économies, fit modestement Jactain, ainsi interpellé.

— Gagnées comment?

— Oh! accumulées à force de privations... et depuis bien des années et des années... Nous les ferons durer le plus longtemps possible, et si la saison prochaine est bonne, si le printemps n'est pas pluvieux...

Jactain se retourna sur sa chaise, gêné.

Un gendarme se levait et se dirigeait vers la pièce voisine d'où échappait un succulent parfum de cuisine appétissante.

Le gendarme huma l'air.

— Mazette! voilà un canard qui rissole à la broche et qui promet un succulent déjeuner...

— A votre service, mon brave, dit Jactain... si vous voulez partager notre repas?

— Merci, merci!... Mais à ce compte-là, si vous mangez des canards ou des poulets tous les jours, elles fileront vite, les économies.

— Eh bien, nous trouverons du crédit...

— Pas sûr!

— Alors, nous liquiderons!

Ils se turent. Evidemment, — cela maintenant leur sautait aux yeux, — les gendarmes étaient envoyés auprès d'eux pour tâcher d'apprendre d'où provenait l'argent qu'on avait vu entre leurs mains.

La justice s'en occupait.

L'un des gendarmes manifesta clairement sa pensée, du reste, en disant presque aussitôt:

— C'est tout de même un bon métier que de courir les routes et de mendier, puisque plus tard on peut vivre de ses rentes...

Jactain eut un rire qui sonna faux.

Le gendarme ajoutait:

— Et changer pour des louis d'or de beaux billets de mille francs!...

Les deux vagabonds étaient sur des épines.

— Ca ne se voit pas souvent, de pareilles fortunes, hein? Si elles ne tombaient point à d'honnêtes garçons comme vous, écoutez ce qu'on dirait!... Le monde est si méchant! Il s'en inquiéterait, bien sûr! Et en avant les calomnies! Je sais bien que si les calomnies vous atteignaient, vous autres, il vous serait facile de prouver comment vous les avez gagnés vos billets de mille francs... n'est-ce pas, Persillard?... n'est-ce pas, mon gros père?...

— Certainement, certainement... quoique, à vrai dire, il faudrait remonter loin pour expliquer comment, à force d'économiser un sou avec un sou, nous avons pu aujourd'hui réaliser une petite, oh! bien petite fortune...

— Et c'est tant mieux, oui, tant mieux, parce que, supposez qu'un vol se soit commis dans les environs, qu'on ait dévalisé quelques secrétaires, quelques coffres-forts, qu'est-ce qui empêcherait qu'on ne dise: « C'est Persillard et Jactain qui ont fait le coup! »

— Allons donc! fit Jactain, nous sommes connus!... Nous sommes d'honnêtes gens... Personne ne le croirait...

— Possible! Possible! Honnêtes, oui, vous l'avez toujours été, quoique le vagabondage...

— Faut pas dire du mal du vagabondage, gendarme, fit Persillard avec noblesse.

— Enfin, suffit... Honnêtes, oui, mais on peut l'être jusqu'à quarante ans, et puis, tout à coup, cesser de l'être.

— Pas nous! Pas nous!

— Qui sait?

— Alors, on nous accuse...

— Non, sans cela vous seriez déjà hgottés...

— Eh bien, quoi donc?

— On s'inquiète. Du jour au lendemain, on vous a vus si complètement changés! Misérables à midi, riches le soir!

— Ca ne regarde personne. Nous sommes tranquilles.

— Ca regarde au moins la justice.

Jactain se mit en colère.

— La justice, je m'asseois dessus, mon vieux. Qu'est-ce que c'est que ça, la justice? Pas connaître, fiston. Faut pas nous manigancer des bêtises, hein? Qu'est-ce qu'on nous reproche? De vivre paisibles... C'est pas un crime... Attendez, je vois bien ce qui vous amène... moi!... Je vais préciser la chose... Répondez, vous deux... Vous n'êtes pas méchants, et nous n'avons, nous autres, jamais eu peur de vos sabres et de vos revolvers... Répondez. A-t-on commis un assassinat dans les environs?

— Pourquoi une pareille question?

— C'est bon, répondez toujours.

— Non.

— Avez-vous entendu dire que quelque malfaiteur ait commis un vol?

— Non plus.

— Bon. Vous ne pouvez donc nous soupçonner gratuitement d'un vol ou d'un assassinat, puisqu'il n'y a eu ni assassinat, ni vol... Vous venez tout simplement nous accuser d'avoir de l'argent... C'est pas un crime... Oui, nous en avons de l'argent... Si nous l'avions placé dans le Panama, il ne nous en resterait guère, bien sûr!

— La justice vous demandera peut-être d'où vous vient cet argent.

— Elle n'en a pas le droit.

— Elle se l'attribuera, au besoin, et vous serez sans doute fort embarrassés de répondre...

— Embarrassés!... Eh bien qu'elle nous questionne, la justice, et vous verrez!

— Que lui diriez-vous?

— Ce que je répondrais?

Jactain, furieux, appuya le bout de son index sur le coin de la paupière droite...

— Mon œil!!

Les gendarmes se mirent à rire.

Ils vidèrent leurs verres.

(A suivre). JULES MARY.

PUBLICATIONS LÉGALES et Avis de Sociétés

Etudes de Me Alfred DESMAZIÈRES, avoué à Lille, 5, rue Basse et de Me Henri ROMBAUT, avoué à Lille, 24, rue Basse

LICITATION DUBEULLE

A VENDRE

par suite de licitation
Au Palais de Justice de Lille
I.

VILLE DE ROUBAIX

1e En trois lots
BELLES
MAISONS
Boulevard d'Armentières, n° 129, 131 et 133

2e
PROPRIÉTÉ
Boulevard de la République, 18

3e
MAISON
D'HABITATION
Rue d'Alsace, 71

II.

VILLE DE CROIX
GRANDE
MAISON
à étages et porte-cochère
84, rue du Trocadéro

III.

Commune de Pont-à-Marcq
MAISON
D'HABITATION
Route d'Orchies
(Libre le 31 mars 1922)

IV. — Département de la Somme

Commune de Mers-les-Bains
GENTILLE
VILLA
MEUBLÉE
dénommée « Villa Babillage » sur la Plage, n° 34

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 15 FÉVRIER 1922 à trèze heures et demie, à l'audience des Criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.)

DÉSIGNATION:

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE ROUBAIX

Premier lot

Immeuble sis à Roubaix, Boulevard d'Armentières, 129

UNE MAISON à usage d'Habitation avec cave et calorifère pour chauffage central comprenant:

Au rez-de-chaussée: Grand salon, salle-à-manger, véranda, office-cuisine avec évier, water-closets et jardin, sortie rue de l'Amiral-Courbet.

Au premier étage: Sur rue, une chambre et cabinet de toilette, une autre chambre derrière, en marteau: une chambre, salle de bains, cabinets de toilette et Water-Closet.

Au deuxième étage: Sur rue: une chambre et cabinet de toilette, une chambre derrière et petit réduit.

Grand grenier avec trois chambres de bonne.

OCCUPATION. — Cette maison est louée à M. J. Beta, suivant bail de trois, six ou neuf années, du 15 juin 1920, et moyennant un loyer annuel de quatre mille francs, le locataire doit en outre supporter pour charges une somme de trois cent cinquante francs.

Troisième lot

Immeuble situé à Roubaix, Boulevard d'Armentières, 133, à l'angle de la rue de l'Amiral-Courbet.

UNE MAISON à usage d'Habitation avec cave, calorifère et chauffage central, comprenant:

Au rez-de-chaussée: Salon, salle-à-manger, véranda et boudoir, cuisine, arrière-cuisine, water-closet et jardin avec sortie sur la rue de l'Amiral-Courbet.

Au premier étage: Deux chambres avec cabinet de toilette, salle de bains, lingerie, débarrassoir et water-closets.

Au deuxième étage: Deux chambres avec cabinet de toilette, lingerie, débarrassoir et water-closets.

Sont également compris dans la vente, une installation complète d'électricité, l'installation d'eau chaude et froide dans la salle de bains et le cabinet de toilette, un chauffe-bains système Porcher, une baignoire et toute sa tuyauterie, un W.-C. appareil à chasse et son réservoir, un bidet.

OCCUPATION. — Cette maison est occupée par M. André Bouvy aux conditions d'un bail consenti pour trois, six ou neuf années du 15 octobre 1919, moyennant un loyer annuel de trois mille cinq cents francs.

Madame Dubrulle auteur des vendeurs s'est engagée à ne pas user de son droit de résiliation à l'expiration de la première période triennale au 15 octobre 1922 et le loyer annuel sera, à cette époque porté à quatre mille cinq cents francs.

Quatrième lot

Immeuble à Roubaix
13, Boulevard de la République

UNE MAISON à usage d'Habitation, comprenant:

Grande cave, eau potable, gaz et électricité.

Au rez-de-chaussée: Salon, salle-à-manger, véranda, cuisine, arrière-cuisine, water-closets, jardin.

Au premier étage: Sur rue: une grande chambre et cabinet de toilette, une autre chambre derrière, en marteau: une chambre et salle de bains.

Au deuxième étage: Sur rue: grenier et deux chambres de bonne.

OCCUPATION. — Cette maison est louée à M. Louis Desurmont par bail de trois six ou neuf années, ayant commencé à courir le premier janvier 1920 et ce moyennant un loyer annuel de mil neuf cent quatre vingt-dix francs plus charges évaluée à cent soixante francs et les assurances.

VILLE DE CROIX
Cinquième lot

Propriété à Croix
Rue du Trocadéro

UNE GRANDE MAISON à usage d'habitation sise à Croix, rue du Trocadéro, 84, comprenant:

Au sous-sol: Grande cave distribuée en remise à vivres, cave à charbon, cave à vins, avec huit caveaux renfermés, installation complète d'éclairage électrique, moteur, bâche, accumulateurs (cette installation appartient au locataire qui se la réserve expressément).

Au rez-de-chaussée: Grand vestibule, cuisine avec évier, pompes eau potable et eau de source, salon, salle-à-manger, véranda, boudoir, vestiaire, lavabo et water-closets.

Vaste jardin avec deux serres, écurie, garage, buanderie et poulailler.

Au premier étage: Deux chambres sur rue, une chambre sur jardin, window, cabinet de toilette, salle de bains et water-closets.

Au deuxième étage: Une grande chambre, quatre chambres de domestiques, grand vestibule et grenier.

OCCUPATION. — Cette maison est occupée par M. J. Sellier suivant bail de neuf ans, en date du premier mars 1913, enregistré, moyennant un loyer annuel de deux mille sept cents francs.

Le dit bail a été prorogé pour deux ans et la jouissance portera au premier mars 1925.

COMMUNE
DE PONT-A-MARCQ
Sixième lot

UNE MAISON à usage d'Habitation sise à Pont-à-Marcq, route d'Orchies, comprenant:

Au sous-sol: Deux caves séparées.

Au rez-de-chaussée: Deux grandes pièces, deux cuisines, cour, deux débarrassoirs et cabinets d'aisances, puits, citerne et grand jardin.

Au premier étage: Deux grandes chambres sur rue et deux sur cour.

Grenier au-dessus.

Occupation. — Cette maison est libre le 31 mars 1922.

VILLE
DE MERS-LES-BAINS
Septième lot

UNE VILLA sise à Mers-les-Bains, canton d'Ault (Somme), sur la Plage, n° 34, dénommée « Babillage », édifiée sur un terrain de cinq mètres quarante centimètres de façade et de neuf mètres quatre vingt-cinq centimètres de profondeur prenant jour au fond sur une cour commune.

Elle comprend:

Au sous-sol: Une cuisine, une pièce voûtée, un trou à charbon, un ascenseur monte-plats.

Au rez-de-chaussée: Salon, salle à manger.

Au premier étage: Trois chambres, water-closets.

Au deuxième étage: Trois chambres, water-closets.

Au troisième étage: Trois chambres.

Cette villa meublant la villa fait partie de la vente et est comprise dans la mise-à-prix globale dans l'état où il se trouve. (Voir la désignation du mobilier au cahier des charges).

OCCUPATION. — Cette villa est libre d'occupation.

VILLE DE ROUBAIX
Huitième lot
Immeuble situé à Roubaix,
Rue d'Alsace, 71

UNE MAISON à usage d'Habitation sise à Roubaix, rue d'Alsace, n° 71 comprenant:

grande cave avec calorifère et installation complète de chauffage central, grande cave à vin.

Au rez-de-chaussée: Salon, salle à manger, véranda, réduit lavabo cuisine avec grand bahut y attenant, arrière-cuisine avec chaudière et évier, water-closets, débarrassoir et jardin avec sortie sur la rue de Lorraine, susceptible d'installation de garage d'auto.

Au premier étage: Deux chambres sur rue, une chambre derrière et vestiaire. En marteau: une chambre, salle de bains et water-closets.

Au deuxième étage: Deux chambres sur rue, une chambre derrière et vestiaire. En marteau: une chambre, un cabinet de toilette et water-closets.

Grand Grenier plafonné et trois chambres de bonne.

OCCUPATION. — Cette maison est libre d'occupation.

VISITE DES IMMEUBLES.

— Les 1er, 2e, 3e, 4e et 5e lots seront visibles les Lundis et Mardis de deux heures à quatre heures.

Le cinquième lot — Visible les lundis et mercredis de deux heures à quatre heures.

Le sixième lot. — Visible les lundis et mercredi de deux heures à quatre heures.

Pour visiter le septième lot (Villa « Babillage »), s'adresser à M. Dupont, agent immobilier, avenue de la Gare, à Mers.

Réserves d'objets par les vendeurs ou les occupants des immeubles.

Des réserves d'objets, pour lesquels il y aura lieu de consulter le cahier des charges, sont faites en ce qui concerne les 1er, 2e, 3e, 5e et 7e lots.

MISES A PRIX:

Premier lot	50.000 fr.
Deuxième lot	50.000 fr.
Troisième lot	50.000 fr.
Quatrième lot	30.000 fr.
Cinquième lot	75.000 fr.
Sixième lot	12.000 fr.
Septième lot	35.000 fr.
Huitième lot	50.000 fr.

La vente se poursuit en vertu et pour l'exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille, le trois décembre mil neuf cent vingt et un, enregistré: Aux requêtes, poursuites et diligences de:

1° Monsieur Maurice Dubrulle, industriel, demeurant et domicilié à Roubaix, boulevard d'Armentières, 119; 2° Madame Marie Dubrulle sans profession, demeurant et domiciliée à Avesnes-sur-Helpe, Avenue de la Gare, 48, veuve en premières noces non remariée de Monsieur Georges Sterbecq; 3° Madame Thérèse Dubrulle, épouse de Monsieur Jules-Mathias-Jérémie Vandenbroucque, brasseur, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Andrinicq (Pas-de-Calais) ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité; 4° Madame Yvonne Dubrulle, épouse de Monsieur le Baron Pierre-Jacques-Marie Le Couteulx du Molay, propriétaire, avec lequel elle demeure et est domiciliée au Château de Molnon, à Milly-sur-Thérain (Oise). « Ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité à l'égard de la dame, son épouse.

Demandeurs ayant pour avoué Me DESMAZIÈRES.

D'une part

Et Madame Valentine-Marie Rusolle sans profession, demeurant à Roubaix, boulevard de la République, 67 veuve en premières noces, non remariée de M. René Dubrulle, agissant en sa qualité de tutrice naturelle et légale de: 1° Monsieur Jean Dubrulle, né à Roubaix, le 13 février 1906; 2° Monsieur Michel Dubrulle, né à Roubaix, le 16 juillet 1910; ses enfants encore mineurs issus de son union avec Monsieur René Dubrulle son mari, en son vivant, représentant de commerce, domicilié à Roubaix, décédé à Londres, où il se trouvait momentanément le premier février 1921, « Madame Berthe-Julie-Euphémie Vandenbroucque, sans profession, demeurant et domiciliée à Lambersart, Avenue de l'Hippodrome, Villa Saint-Louis, veuve de Monsieur Jean Dubrulle,